

POURQUOI FAIRE DE LA PRÉVENTION ?

Intégrer la Prévention au cœur de votre activité, c'est garantir :

- La santé et la sécurité des travailleurs
- La fidélisation de vos employés
- La pérennité de votre entreprise
- Un travail /service de qualité
- Des gains et investissements
- L'image d'une entreprise en bonne santé
- La performance de votre activité
- ...

POUR EN SAVOIR PLUS...

Ressources nationales :

www.travail-emploi.gouv.fr

www.inrs.fr

www.anact.fr/

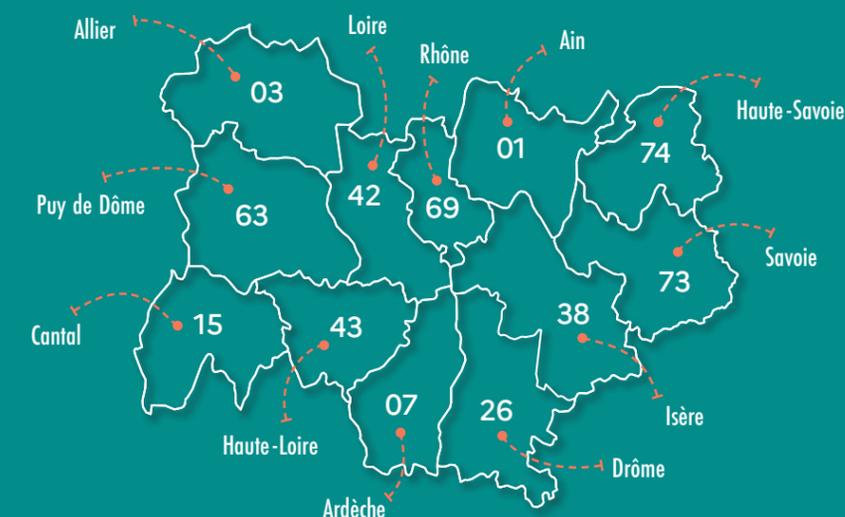
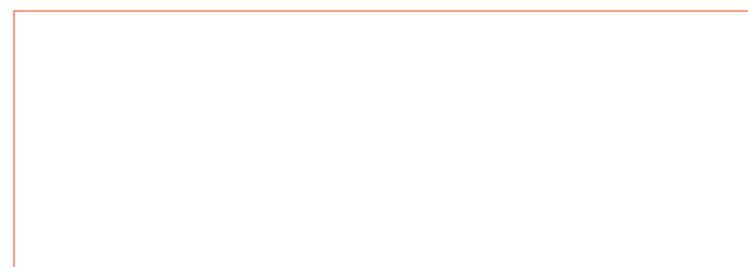
www.ameli.fr/entreprise



Ce document a été mis à jour en 2023 dans le cadre du Plan Régional Santé au Travail 4 Auvergne-Rhône-Alpes par le groupe de travail « Favoriser la culture de prévention » composé de représentants des organisations suivantes :

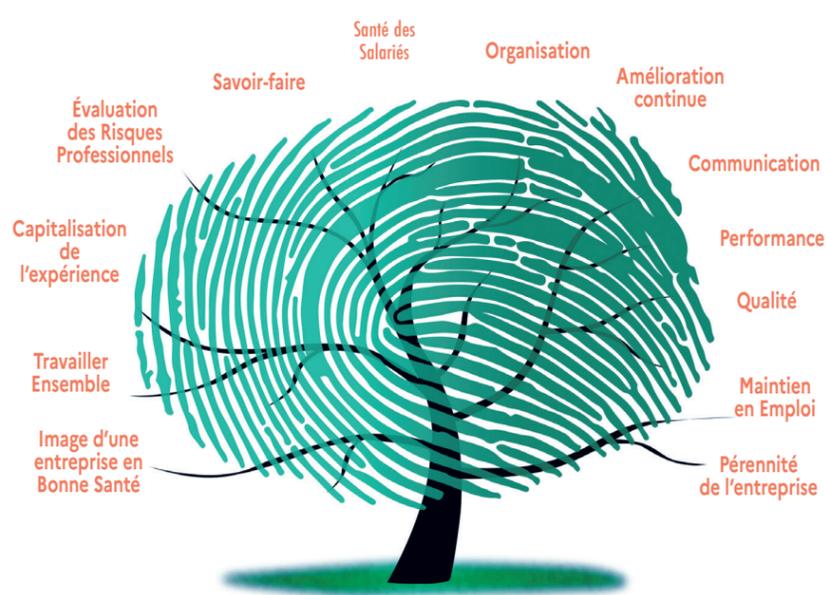
Aract AURA, Carsat Auvergne, Carsat Rhône-Alpes, DREETS Auvergne-Rhône-Alpes, MSA ARCMSA, OPPBTP, Présanse ARA, MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes, U2P AURA, CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes, FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes, Prism'emploi ARA, CCI AURA, CMA AURA, Chambre régionale d'agriculture AURA, UGA.

Diffusé par :



VOS INTERLOCUTEURS EN PRÉVENTION SANTÉ AU TRAVAIL

Qui fait quoi en Auvergne-Rhône-Alpes ?



Favoriser la Culture de Prévention



Vos interlocuteurs

Service de Prévention et de Santé au Travail

L'adhésion à un Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises est obligatoire pour les entreprises dès le premier salarié.

Organisations ou Syndicats Professionnels

Selon votre secteur d'activité
Signataires de votre convention collective

Chambres consulaires :

- Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes et votre CMA départementale
- Chambre d'agriculture de votre département
- Chambre de Commerce et d'Industrie de région Auvergne-Rhône-Alpes

Carsat Auvergne et Carsat Rhône-Alpes

Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

Mutualité Sociale Agricole ARCMSA Auvergne-Rhône-Alpes

Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics : OPPBTP

Inspection du travail / DDETS / DDETSPP

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités, et de la Protection des Populations

Aract Auvergne-Rhône-Alpes

Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
Membre du réseau de l'Anact

Leurs missions de prévention

- Accompagnement des entreprises dans leur démarche de prévention des risques professionnels : actions en entreprise, conseils, etc.
- Suivi individuel de l'état de santé adapté à la situation de chaque travailleur (salariés et indépendants)
- Prévention de la désinsertion professionnelle

- Information et conseil dans les domaines : juridique, social, formation, etc.
- Accompagnement aux ressources humaines notamment pour la prévention de la santé et la sécurité au travail

- Conseil, formation interentreprises et outils pratiques
- Sensibilisation et informations sur les risques professionnels
- Accompagnement des entreprises : création, reprise, information, documentation, ressources humaines, etc.
- Accompagnement des entreprises en difficulté

Assureur unique des entreprises en matière de santé au travail protégeant l'ensemble des personnes du régime général et exerçant les deux missions :

- Prévention : sensibiliser et accompagner les employeurs pour une santé durable au travail
- Tarification : inciter à la prévention par des taux de cotisations patronales

Le Service Santé Sécurité au Travail de la MSA :

- assure le suivi médicoprofessionnel en santé au travail
- conseille ses adhérents, salariés agricoles, exploitants ou chefs d'entreprise, sur la prévention des risques professionnels et les conditions de travail
- développe des actions de prévention, de formation et d'information pour toutes les entreprises du monde agricole

- Conseil de la branche du BTP en matière de prévention, sécurité, santé et amélioration des conditions de travail
- Accompagnement individuel et collectif (inter-entreprises) sur la mise en œuvre d'une stratégie globale de prévention
- Formation sur les risques professionnels et management de la prévention, information et assistance technique des entreprises, etc.

- Contrôle du respect du droit du travail
- Amélioration des conditions de travail et de la santé au travail
- Conseil et information des employeurs, des salariés et représentants du personnel sur leurs droits et obligations

- Aide des TPE/PME pour améliorer leurs conditions de travail par des démarches paritaires et participatives : Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), accompagnement des changements, appui aux relations sociales, prévention de l'usure au travail, etc.

Les contacter

**Votre Service de Prévention et de Santé au Travail et/ou
Votre Médecin du travail**

www.presanse-auvergne-rhone-alpes.org/f/reseau/carte/

Votre Organisation ou Syndicat Professionnel

Votre chambre consulaire départementale

www.cma-auvergnerrhonealpes.fr/votre-cma/le-reseau-des-cma-auvergne-rhone-alpes
aura.chambres-agriculture.fr/chambres-dagriculture/
www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr/

Carsat Auvergne 04 73 42 70 19

www.carsat-auvergne.fr | contact-prevention@carsat-auvergne.fr | [in](#) Carsat Auvergne

Carsat Rhône-Alpes 3679 Service gratuit + prix appel
www.carsat-ra.fr | preventionrp@carsat-ra.fr | [in](#) Carsat Rhône-Alpes | [@carsat_Ra](#)

ARCMSA

www.msa.fr/lfp/contact/coordonnees-msa

Professionnels de santé et conseillers en prévention :
MSA Ain Rhône : 04 74 45 99 90 | MSA Alpes du Nord : 04 79 62 87 71
MSA Ardèche Drôme Loire : 04 75 75 68 67
MSA Auvergne : 04 73 43 76 54

OPPBTP Agences Auvergne Rhône-Alpes

www.preventionbtp.fr

Lyon : 04 78 37 36 02 | Échirolles : 04 76 46 92 68
Clermont-Ferrand : 04 73 35 14 23

DDETS / DDETSPP

auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/Nos-services-vos-interlocuteurs

L'agent de contrôle de l'inspection du travail :

Aract

auvergnerrhonealpes.aract.fr/